

## CERTIFICAT PROFESSIONNEL D'ANALYSE SENSORIELLE DES VINS DE BOURGOGNE – SESSION 2020

Le BIVB, via son ECOLE DES VINS DE BOURGOGNE, organise, une nouvelle session 2020 du Certificat Professionnel d'Analyse Sensorielle des vins de Bourgogne, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

### 1. OBJECTIFS :

- **Optimiser les performances des professionnels** qui participent aux jurys des dégustations en leur donnant les moyens d'évaluer les vins sur des caractéristiques objectives en utilisant un vocabulaire et des références communes, de détecter et d'identifier d'éventuels défauts du vin.
- **Contribuer à l'amélioration de la qualité des vins de Bourgogne** en permettant aux professionnels de mieux suivre l'évolution des qualités organoleptiques de leurs vins tout au long de la vinification et de l'élevage.

### 2. PUBLICS :

Cette formation est ouverte, en priorité, aux **professionnels et salariés de la filière des vins de Bourgogne : vignerons, négociants, courtiers, œnologues, techniciens ...** Les bilans des 11 précédentes sessions ont mis en évidence que 100 % des participants ont estimé que cette formation avait correspondu à leur attente.

**3. DUREE : 72h00, répartis en 10 journées et 2 demi-journées**, l'une consacrée à une séance d'évaluation et l'autre à une réunion de bilan et de remise des Certificats.

**4. DATES : Du lundi 20 janvier au vendredi 15 mai 2020**, à raison de 2 à 3 journées par mois en moyenne.

**5. LIEUX :** La formation est dispensée à **Beaune dans les salles de dégustation du C.I.T.V.B.**

### 6. CONTENU :

**Identifier et mémoriser**, les saveurs et sensations gustatives, les odeurs et les arômes ; **Quantifier** ces critères et **évaluer** les vins au moyen **d'un vocabulaire commun**. Les performances sont évaluées individuellement et sur l'ensemble du groupe.

**Structure de la formation : les bases de l'analyse sensorielle, les sensations gustatives, les sensations olfactives, les défauts des vins.**

**Un diplôme sera remis à chaque participant à l'issue de la formation.** Ce Certificat vous permet de participer aux dégustations d'agrément ainsi qu'aux autres dégustations organisées par l'Interprofession.

### 7. ORGANISATION :

Cette formation est organisée par **L'ECOLE DES VINS DE BOURGOGNE du BIVB.**

### 8. INTERVENANTS :

- **Myriam RENAUD SALLES**, spécialiste de l'analyse sensorielle.

### 9. COUT :

**2450 euros H.T pour 72h00 de formation répartis sur 4 modules.**

*La totalité ou une partie du coût de cette formation peut-être prise en charge par l'OPCA auquel vous cotisez : 100% par le FAFSEA, VIVEA (à confirmer pour cette session le taux de prise en charge)*

### 10. ORGANISATION / CONTENU / RENSEIGNEMENTS :

- **ECOLE DES VINS DE BOURGOGNE du BIVB :**

**Yamina HENDAOU**, Chargée de formation, tél : **03 80 26 35 10**, mail : [yamina.hendaoui@bivb.com](mailto:yamina.hendaoui@bivb.com)

Pour les questions relatives à l'organisation, au contenu et au déroulement de la formation ainsi qu'à la prise en charge par les OPCA : FAFSEA, VIVEA, AGEFICE, et autres.